# LE COUP D'GUEULE DU POP

## Les assureurs-maladie avouent la supercherie

Si vous voulez savoir comment Pascal Couchepin et consorts ont procédé pour saboter l'initiative "Pour une caisse unique", lisez ce qui suit :

## L'aveu

Dans une lettre adressée à ses assurés pour expliquer la hausse faramineuse des primes, la caisse Avanex, du groupe Helsana, écrit entre autres ceci :

*"Réserves - Après avoir augmenté en moyenne de 6,5% entre 1997 et 2003, les primes ont enregistré une hausse modérée de quelque* ***3,1 pour cent*** *depuis 2004. Et ce, alors que les coûts des prestations ont grimpé de* ***5 pour cent*** *chaque année. En d'autres termes, au cours des dernières années, les assurés se sont acquittés de primes qui ne couvraient pas les frais réels.* ***Des pressions politiques ont en effet obligé les assureurs à puiser dans les réserves afin de maintenir les primes à un niveau artificiellement bas."***

## Historique d'une tricherie

En 2003, l'initiative "Pour une caisse unique" est lancée. Depuis lors, comme par hasard, les primes ont augmenté chaque année de 2% de moins que les coûts réels. Les assurés ont ainsi eu l'impression que la question de la Lamal était sous contrôle et, en votation populaire, ils ont rejeté l'initiative (même si plusieurs cantons dont Neuchâtel l'ont acceptée).

## La réalité

Le calcul est vite fait. Cinq années à 2% de perte donnent 10%, auxquels il faut ajouter les 5% de 2010, soit un total de 15%. C'est l'augmentation qui était annoncée dans un premier temps.

## La nouvelle tromperie

Pour faire une sortie en beauté, Pascal Couchepin présente finalement une hausse de moins de 10% qui ne correspond pas à la réalité. On peut donc s'attendre à des hausses massives pour 2011 et 2012.

## Une solution

Il faudra bien redonner une nouvelle chance à la Caisse unique, afin que cesse l'opacité du système actuel et que prennent fin également des dérives dignes d'une république bananière !

## En attendant

Puisqu'en attendant il faut bien vivre avec le système actuel, nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 25 novembre pour envoyer votre résiliation par courrier recommandé et que nous sommes à disposition pour vous aider à changer de caisse.

Versoix 7
2302 La Chaux-de-Fonds
032 968 63 65
Permanence sociale :
Mercredi 9h à 11h et 18h à 20h

POP
Parti ouvrier et Populaire